

**MODELE N° I.EBv.FR.03/14 : Attestation complémentaire au certificat vétérinaire
MODELE N° I.EBv.FR.09/09 pour l'exportation d'embryons bovins de France vers la
Nouvelle-Calédonie**

CERTIFICAT N°:

Je soussigné vétérinaire officiel certifie que les embryons identifiées dans le certificat sanitaire mentionné ci-dessus :

SOIT *

- i) ont été collectées avant le 01 juin 2011

SOIT *

- ii) proviennent d'animaux dont le statut sérologique négatif vis-à-vis du virus de Schmallenberg a été vérifié une première fois avant la récolte des embryons et une seconde fois au moins 28 jours après celle-ci ;

SOIT *

- iii) proviennent d'animaux qui présentent un résultat sérologique positif ET un résultat PCR négatif vis-à-vis du virus de Schmallenberg sur une prise de sang réalisée le jour de l'insémination ;

* Rayer les mentions inutiles / *Delete as appropriate*

Fait à / *Done at*le / *on the*

Le vétérinaire officiel